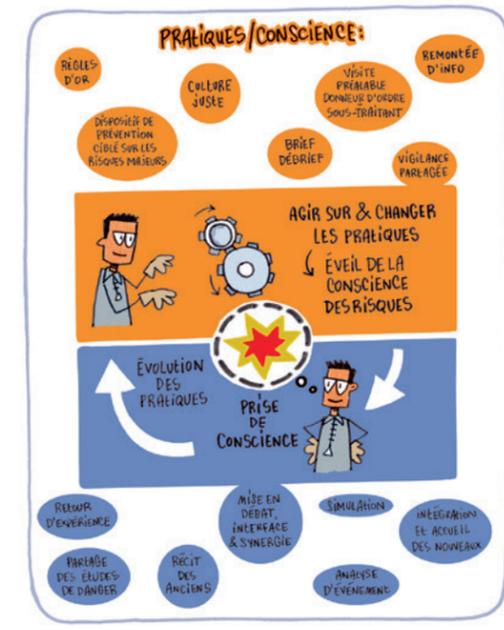
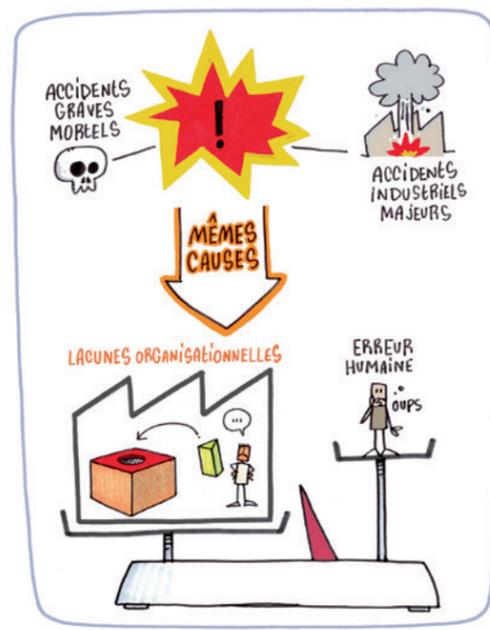
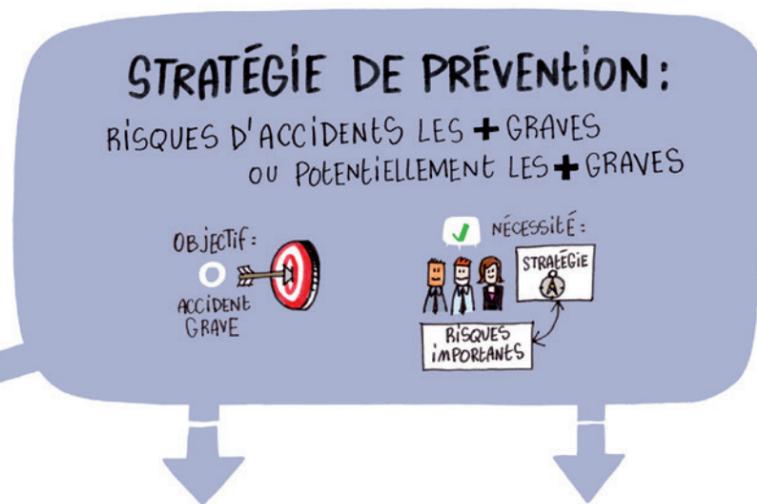


PORTER LE REGARD SUR L'ESSENTIEL: PRÉVENIR LES ACCIDENTS GRAVES, MORTELS & TECHNOLOGIQUES MAJEURS



L'essentiel de la prévention des accidents graves, mortels et technologiques majeurs



Prévenir les risques d'accidents les plus graves

Les politiques de sécurité et les ressources associées sont trop souvent focalisées sur la réduction des accidents les plus fréquents, qui sont en général les plus bénins. **Le regard et la stratégie doivent porter sur l'essentiel : la prévention des accidents graves, mortels et technologiques majeurs**, qui sont rares mais dont les conséquences sont dramatiques.

La réduction du taux de fréquence (Tf) des accidents du travail ne garantit en rien une bonne prévention des accidents les plus graves. Une meilleure interprétation de la pyramide de Bird montre la nécessité de se centrer sur le « diamant de la prévention », c'est-à-dire **les événements graves effectivement survenus, mais aussi les événements à haut potentiel de gravité**.

Ceci suppose que **les acteurs de l'entreprise s'accordent collectivement sur les risques d'accidents les plus graves** : risques liés aux procédés, aux situations de travail et aux gestes de métier, aux coactivités et à la combinaison de ces différentes dimensions... L'implication de tous est indispensable pour établir et actualiser l'inventaire des situations où des accidents graves sont possibles.



Repenser le système de défense en profondeur

Pour prévenir les accidents graves, mortels et technologiques majeurs, il faut **anticiper les situations à haut potentiel de gravité**, et mettre en place trois lignes de défense : **la prévention, la récupération et l'atténuation**.

Chaque ligne comporte **une ou plusieurs barrières**, dont chacune peut avoir des aspects techniques, relatifs au système de management de la sécurité et/ou liés aux facteurs organisationnels et humains. Les barrières sont vivantes : elles sont mises en place et déposées (cinétique), et leur efficacité doit être maintenue dans le temps. Chaque étape de cette vie peut être affectée par des perturbateurs de multiples natures.

Il est donc essentiel que les **conjonctions de perturbateurs** soient détectées sur le terrain, grâce à une vigilance collective, et traitées par **la mise en place de parades appropriées**.



Cultiver une conscience partagée des risques les plus importants

La perception des risques par ceux qui sont chargés de les gérer est essentielle. Une surestimation ou une sous-estimation des risques nuisent à la prévention.

Pour favoriser la perception des risques concernant des événements rares, il faut des **moyens spécifiques** : partage des études de danger avec les équipes opérationnelles, simulations, travail collectif sur des événements anciens ou survenus ailleurs...

Une perception pertinente des risques suppose **la connaissance des situations à haut potentiel de gravité possibles, des différentes barrières, et une confiance** dans l'état de ces barrières basée sur une implication active dans leur contrôle régulier.

En temps réel, **la représentation pertinente d'une situation** dépendra de la qualité de l'information disponible, de la formation et de l'expérience des opérateurs, et d'une organisation permettant de se concentrer sur les tâches critiques sans que l'attention soit dispersée.



Réussir la prévention des accidents les plus graves

La priorité donnée à la prévention des accidents graves, mortels ou technologiques majeurs suppose une **réorientation de la politique de sécurité, basée sur l'articulation entre un pilotage global et un pilotage local**.

La remontée et le traitement des informations concernant les situations à haut potentiel de gravité doivent être organisées, en donnant **un rôle essentiel au management de terrain et aux discussions dans les équipes**. Les ressources doivent être affectées en priorité aux causes des situations à haut potentiel de gravité.

Une attention particulière doit être portée à l'élaboration **d'un construit commun de culture de sécurité entre entreprise utilisatrice et entreprises intervenantes**, à toutes les étapes de la relation contractuelle.

Les riverains peuvent devenir des acteurs de la prévention des risques majeurs. Leur comportement en cas de crise dépendra de la confiance construite « en temps de paix ».